



COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE FLUNCH

Au préalable à la Réunion Extraordinaire du CSE Central qui se déroulera le 17 Février 2021, nous avons eu communication ce matin de la liste des établissements concernés par une cession, ou une fermeture, ainsi que des postes du siège qui vont être supprimés.

Nous dénonçons cette façon de faire, de la Direction, laissant, depuis mercredi **les 5 000 salariés de l'entreprise** dans une grande angoisse, dans l'attente du verdict de ce 02 Février.

Une grande émotion est ressentie par **ces 1244 salariés (dont 44 postes supprimés au siège)**, en attente du sort qui leur est réservé ! Cette situation génère de la colère, de la part de ces salariés, qui se sont investis depuis de nombreuses années, à qui on a toujours demandé tant et plus, sous prétexte de sauvegarder leur emploi, ayant confiance dans la marque, et qui se trouvent aujourd'hui dans un profond désarroi.

L'Intersyndicale fait part de ses inquiétudes :

- **La Direction parle de repreneur.** Qui va reprendre aujourd'hui ces établissements avec la crise qui traverse notre secteur d'activité ? Quel avenir pour ces salariés, dont l'expertise n'est pas reconnue ? Quelles garanties en cas de reprise en franchise ?
- **La Direction prévoit un plan de relance.** Lancement des tests en 2021 et 2022 pour trouver les pistes permettant de renouer avec les bénéfices et initier la transformation ! L'actionnaire AGAPES, entreprise de la Galaxie MULLIEZ, met seulement 5 millions pour ce projet ; vu la faiblesse du montant, y croit-il ?
- **La Direction met sur le dos de la crise sanitaire cette situation ;** Notre déclin, en fréquentation dure depuis plusieurs années, avec un modèle de restauration dépassé ; un modèle économique qui ne fonctionne plus, poussant la Direction à s'appuyer uniquement sur des gains de productivité, lorsque les IRP demandent depuis plus de 5 ans à Flunch de se réinventer !

L'entreprise se dit soulagée suite au dépôt de cette procédure de sauvegarde ; l'actionnaire couvrant le passif à hauteur de 29 millions, et s'engageant sur 6 mois.

L'Intersyndicale fait remarquer que ces sommes sont bien faibles au regard des levées de dividendes de ces dernières années, sans oublier les dividendes exceptionnels, qui ont privés l'entreprise d'investir, et n'a même pas permis de maintenir à flot le parc de restaurants, de plus en plus vétustes.

Nous sommes en attentes des éléments, notamment les critères objectifs, qui ont conduits la Direction à choisir ces établissements, ainsi que le détail précis de l'organigramme dans le cadre de la restructuration, dont le contour nous a été présenté verbalement lors de cette communication du 02 Février.